

2 RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU CAHIER D'ÉTUDE « BAISSÉ DU POUVOIR DE NÉGOCIATION DES TRAVAILLEURS ET HAUSSE DES PRÉRETRAITES EN EUROPE »⁵

Depuis la fin des années 60, le taux de participation des travailleurs âgés est en forte baisse dans la plupart des pays européens.⁶ Dans l'optique du vieillissement de la population et du paiement des pensions, ce faible taux de participation n'est évidemment pas sans risque. Le coupable traditionnellement pointé du doigt pour expliquer ce développement défavorable est la fiscalité qui, en taxant trop les revenus du travail et en les redistribuant généreusement vers les préretraites (et les retraites), n'incite pas les travailleurs à rester sur le marché du travail. Différents modèles, avec marché du travail parfaitement compétitif, ont déjà montré la pertinence de cette explication.

Dans ce papier, une autre explication potentielle est explorée, à savoir la baisse du pouvoir de négociation des travailleurs au cours des vingt ou trente dernières années. Cette baisse du pouvoir de négociation est bien documentée dans la littérature économique et peut être expliquée par l'érosion progressive du rôle des syndicats ou encore l'introduction des nouvelles technologies qui ont réduit l'importance du travail (et donc de son pouvoir de négociation) par rapport au capital.

Afin d'évaluer l'importance de cet argument, un modèle avec marché du travail imparfaitement compétitif (dans le cas d'un marché compétitif, le salaire est uniquement déterminé par l'intersection entre offre et demande de travail) est requis. Pour ce faire, le marché du travail avec 'search friction' de Pissarides (2000) est introduit dans un modèle à générations imbriquées, par ailleurs tout à fait standard à la de la Croix et Michel (2002). Trois générations coexistent («travailleurs juniors», «travailleurs seniors» et «retraités») et allouent leurs ressources entre consommation, épargne et legs. Sur le marché du travail, l'utilisation d'une fonction d'appariement (matching function) entre demandeurs et offreurs d'emplois est une façon simple de prendre en compte les difficultés d'appariement et d'expliquer la présence simultanée sur le marché de chômeurs de longue durée et d'offres d'emploi non satisfaites. Les entreprises et les travailleurs négocient les salaires selon leurs pouvoirs de négociation respectifs. Un autre point crucial du modèle est le choix endogène de participation des travailleurs âgés.

Il est montré qu'une baisse du pouvoir de négociation des travailleurs les incite à se retirer plus rapidement du marché du travail (effet d'offre) mais, d'un autre côté, stimule l'ouverture de nouveaux postes par les entreprises (effet de demande). Si l'effet d'offre est plus important que l'effet de demande, le résultat global est une hausse du taux d'inactivité. Afin de mieux appréhender l'effet total de la baisse du pouvoir de négociation, une simulation numérique est conduite en calibrant le modèle avec respectivement des données françaises et allemandes.⁷ La baisse du pouvoir de négociation explique ainsi 38 % de la hausse du taux d'inactivité en France et 18 % en Allemagne depuis la fin des années 60. Le modèle montre également que sans le vieillissement de la population, qui stimule l'épargne et donc la propension à rester sur le marché du travail, le taux d'activité serait encore plus faible qu'il ne l'est actuellement.

Ce papier (dans sa version Cahier d'Études) est purement descriptif et ne contient aucune recommandation de politique économique. Néanmoins, vu le rôle non négligeable de la perte de pouvoir de négociation sur la hausse de l'inactivité, on peut supposer qu'une politique économique visant à contrebalancer cette perte de pouvoir, comme par exemple une baisse du taux de cotisation des travailleurs, stimulerait l'offre de travail. Cette recommandation avait déjà été proposée dans un récent Cahier d'Études (Pierrard et

5 Note rédigée par Olivier Pierrard.

6 Cette baisse s'est cependant stabilisée depuis une décennie.

7 L'Allemagne et la France ont été choisies car ce sont les deux plus importants pays en Europe continentale, et également pour une question de disponibilité de données. On peut supposer que les résultats seraient similaires avec des données provenant de pays ayant connu des évolutions similaires, comme le Luxembourg, la Belgique, l'Autriche et l'Italie.



Sneessens, 2009) spécifiquement centré sur le Luxembourg. Il y est montré qu'une baisse immédiate de 10 points de pourcent du taux de cotisation des travailleurs (qui passait de 12 % au total, dont 8 % pour les pensions, à 2 %) de la classe d'âge 55-65 ans coûtait peu à l'Etat et augmentait le taux d'activité de quelque 15 points.⁸

Références

Bouchet M., 2006, "The sustainability of the private sector pension system from a long-term perspective : The case of Luxembourg", Cahier d'Etudes BCL, No. 6.

de la Croix, D., et P. Michel, 2002, "A Theory of Economic Growth: Dynamics and Policy in Overlapping Generations", Cambridge University Press.

Pierrard O. et H. Sneessens, 2009, "LOLA 1.0: Luxembourg Overlapping generation model for policy Analysis", Cahier d'Etudes BCL, No. 36.

Pissarides, C. (2000) "Equilibrium Unemployment Theory", MIT Press.

8 Voir également le Cahier d'Etudes de Bouchet (2003) pour une conclusion similaire.